

Au féminin précaire

Irène Kaufer

collaboratrice à la revue Axelle, irenekauffer@hotmail.com

De plus en plus répandue dans nos pays – pourtant de plus en plus riches –, la précarité touche-t-elle davantage et autrement les femmes que les hommes ? Comment les femmes vivent-elles ces quotidiens marqués par la précarité ? Telles sont les questions qui sous-tendent l'étude sociologique menée tout récemment par Vie Féminine et présentée lors d'un colloque organisé le 10 novembre dernier. Avec, en filigrane, une autre interrogation, trop souvent occultée : être une femme, est-ce déjà une précarité en soi ?



Des femmes sur le fil

Vie Féminine avait choisi le 10 novembre, veille de la Journée nationale des femmes, pour présenter sa recherche intitulée « *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?* » Le colloque a ainsi mis en relief les différentes problématiques dégagées par l'étude¹, fondée sur les témoignages des premières concernées : des femmes qui vivent la précarité.

Dans la salle, une majorité de femmes mais aussi des hommes, de divers âges, origines, cultures... mais écoutant toutes et tous très attentivement la présentation de la recherche par Valérie Lootvoet, de Vie Féminine, ainsi que l'intervention de Bernard Francq, professeur de sociologie à l'UCL, qui a encadré cette étude. L'après-midi, plusieurs intervenant-e-s² ont expliqué ce que cette étude leur a suggéré comme réflexions, avant de lancer un débat avec la salle.

Une démarche profondément originale

À l'écoute des résultats de cette étude, la première réaction est une espèce d'accablement : ainsi donc, après trente ans de féminisme, nous en serions encore là ? Mais ces réalités de vie difficiles, qui d'ordinaire sont tues, doivent surtout nous aider à comprendre et à dire combien notre monde est encore sexiste, et donc injuste. Cette première étape est d'ailleurs indispensable pour lut-

ter de manière réellement efficace contre la précarité des femmes. Ensuite, ce qui ressort de cette présentation, c'est la grande originalité de la recherche, à plus d'un titre. Tout d'abord, l'étude porte sur la précarité et non sur la pauvreté. Elle concerne donc un public plus large, puisque la précarité englobe aussi les personnes qui se situent au seuil de la pauvreté. Cette situation peut se définir comme un « *statut flottant dans lequel le moindre élément qui dérape peut gripper tout le mécanisme* ».

Deuxième originalité : la volonté, dès le départ, d'analyser cette précarité non seulement comme un problème économique, mais aussi comme un problème politique, social et culturel, dans un contexte où les inégalités entre hommes et femmes sont tenaces. Enfin, l'étude repose sur les compétences des femmes concernées, celles qui survivent en devant sans cesse « bricoler » leur quotidien. Les participantes disent avoir vécu cette recherche comme une source de plaisir et d'autonomie. Elle leur a en effet permis de sortir de l'isolement, de partager un vécu, d'obtenir des informations. Certaines ont même choisi de continuer à se voir, que ce soit pour partager des « ficelles » culinaires, organiser des conférences ou établir un cahier de revendications à l'occasion des récentes élections communales.

Femme = précarité ?

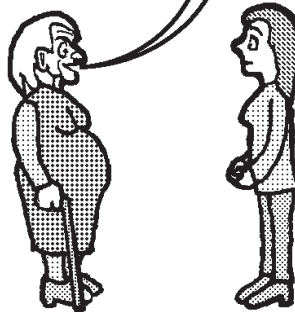
Toutes ces expériences, ces parcours de vie, aboutissent à une question dérangeante : le fait d'être une femme, n'est-ce pas déjà une précarité en soi ? Certes, comme l'ont souligné des participantes, toutes les femmes ne vivent pas la précarité ; si l'on a un diplôme, un emploi solide, de bons revenus, on peut s'en sortir. Mais les autres, toutes les autres ? Celles qui sont sans qualification, celles qui ont tout investi dans le mariage et la maternité, celles qui ont cru que le couple les protégerait ? Celles qui se sont « sacrifiées » pour les enfants, dans le souci d'être une « bonne mère », voire la « mère idéale » ? Celles qui galèrent entre travail à mi-temps (et

donc demi-revenu) et chômage ? Celles qui sont « encadrées » par un « plan d'accompagnement » qui, au mieux, les renvoie à des postes pénibles, mal considérés, mal rémunérés ? Celles dont l'ex-mari ne paie pas les pensions alimentaires pour les enfants et qui n'ont d'autre recours que l'assistance, avec l'obligation de « prouver » sans cesse leurs difficultés ?

Il ressort de cette étude que l'« État social actif » semble avant tout se soucier de la culpabilisation et de la sanction des personnes en difficulté.

La Cour de justice de l'Union européenne a décidé que les femmes n'ont pas toujours droit au même salaire parce qu'elles sont plus souvent absentes et n'ont donc pas la même expérience.

Évidemment, je suis enceinte. Une vraie féministe attend la retraite pour avoir des enfants.



B&R

Dans le meilleur des cas, il consent à aider mais pas à autonomiser... Ce contexte pousse même certaines femmes à renoncer à leurs droits pour ne pas se confronter aux institutions. Et que dire de ces précaires parmi les précaires, les femmes sans papiers qui cumulent les ravages de la clandestinité et les difficultés liées au fait d'être femme ?

Dire je, dire nous

L'étude parcourt une série de domaines où les femmes se retrouvent confrontées à cette précarité : la famille, les revenus, le travail et le chômage, les institutions qui, au lieu de les soutenir, se montrent souvent

inhospitalières, mais aussi la garde des enfants, le logement, la santé, le temps et la mobilité, la culture... Avec, à chaque fois, la constatation que ces problématiques ne sont pas vécues de la même façon par les hommes et par les femmes. Car, il faut bien le constater, malgré les luttes féministes, pour beaucoup de femmes, peu de choses ont changé. L'« identité féminine » reste encore liée à la sphère privée ; l'extérieur c'est l'inconnu, le danger. « *On a été conditionnées dans la peur* », dit une participante. Et quand les difficultés s'accumulent, à qui faire confiance ?

Aux institutions jugées trop souvent méprisantes ? Au mari qui prend si peu en charge la vie familiale ? Sans parler de la séparation et de ses conséquences, ou de la violence conjugale, face à laquelle les femmes ne trouvent que trop rarement un soutien extérieur... Comme le disait, lors du colloque, Annette Perdaens, de l'Observatoire de la Santé et du Social : « *On peut se demander à quoi ont servi les luttes féministes, ou si elles n'ont pas eu d'effets seulement pour certaines catégories sociales...* » Tout en ajoutant : « *Il faut partir de son identité,*

pour savoir ce qu'on transmet aux enfants, et notamment aux filles : une image d'échec ou d'estime de soi ? » D'où l'importance de retrouver le « je », mais aussi le « nous » avec d'autres femmes. C'est précisément ce que cette recherche a permis. Avec l'objectif de faire entendre ce que vivent ces femmes, mais aussi d'interpeller le politique et l'ensemble de la société...

Liberté, égalité, maternité

« Le privé est politique » : ce slogan féministe n'a jamais paru aussi vrai ! Quoi de plus privé en effet que l'amour, la vie avec un compagnon,

Parcours de femme - Lydia : 13 ans à attendre la pension alimentaire !

Après une enfance heureuse, Lydia se marie et a deux enfants. Son couple éclate après 10 ans de vie commune. Depuis 13 ans maintenant, son ex-mari ne paie toujours pas les pensions alimentaires dues aux enfants, sans que la justice s'en émeuve vraiment... Heureusement, en 1997, après avoir suivi des cours d'informatique, Lydia obtient un travail à temps plein. Mais en 2002, nouvelle catastrophe : licenciement à 50 %. Lydia n'a plus qu'à chercher un logement social, qu'elle a la « chance » de trouver...

La justice, elle connaît : plainte contre son ex-mari pour non-paiement des pensions alimentaires, plainte contre son employeur pour licenciement abusif... Le courage, elle connaît aussi : grâce à un prêt de la Province, elle a pu reprendre des études et préparer un master à la FOPES. N'empêche : comment vivre avec un revenu de 950 euros quand on a deux enfants aux études et un loyer de 400 euros ?

Lydia pense que ses formations l'ont préservée de la dépression. Sa plus grande crainte, aujourd'hui, serait de tomber malade, car le fragile équilibre qu'elle a trouvé s'écroulerait alors brutalement. Pour définir l'action du fameux « *État social actif* », elle a cette formule : « *donner des conserves sans ouvre-boîte à des personnes qui n'ont pas de mains.* »

la maternité ? Or, dans bien des parcours analysés lors de l'étude, la séparation du couple apparaît comme le moment où tout a basculé... Ce qui devrait questionner l'ensemble de notre société.

Au cours de la recherche, il est apparu que beaucoup de participantes sont à la tête de ce qu'on appelle aujourd'hui une « famille monoparentale » (dans une grande majorité des cas, une femme avec des enfants⁴). Manifestement la rupture conjugale n'entraîne pas les mêmes conséquences pour la femme et pour l'homme... Même si elle ne doit pas pour autant être interprétée comme la cause de la précarité. En réalité, elle révèle une situation qui existait depuis longtemps.

Le prix du sacrifice

Après la séparation, les deux ex-partenaires peuvent se retrouver dans un certain désarroi affectif, certes. Mais le prix du « sacrifice » reste du côté des femmes, comme il l'a été tout au long de la vie commune. C'est que, aujourd'hui encore, les rôles dans la famille sont fortement sexués : à l'homme le travail extérieur, à la femme les soins au mari et aux enfants, ainsi que les tâches domestiques. Après la rupture, l'homme garde donc son travail. Et dans les moments où il s'occupe des enfants (s'il le fait), il paraît normal de l'« aider » : ses tâches parentales et ménagères sont donc souvent prises en charge... par d'autres femmes de sa famille. Il en va tout autrement pour la femme.

Lorsqu'elle se retrouve seule, elle doit, en général, tout assumer, en continuation de ce rôle « naturel » que lui assignent la société, ses proches... et qu'elle s'attribue souvent elle-même. Et ce avec des moyens financiers réduits, voire inexistantes. Car au nom de cette priorité accordée à leur rôle d'épouse et de mère, beaucoup de femmes ont renoncé à travailler. Ou alors elles ont « choisi » un emploi à temps partiel, qui ne leur procure qu'un revenu partiel... avec, en prime, la culpabilité de ne pas « tout » faire pour leurs enfants, de ne pas leur consacrer tout leur temps. Alors même qu'elles doivent sans cesse courir et jongler avec des responsabilités d'autant plus pesantes que les services d'accueil des enfants sont notoirement insuffisants...

Pauvres, mais encore trop riches

Après la rupture, l'investissement des femmes dans la famille fait sentir ses effets pervers, dont l'un des plus flagrants est la perte de revenus. Un appauvrissement d'autant plus fort qu'un grand nombre de pères ne versent pas la pension alimentaire, pourtant rendue obligatoire par une décision de justice. Après une longue lutte, les femmes ont obtenu la création d'un Service des Créances Alimentaires (SECAL) qui permet d'avancer les pensions non versées et de les réclamer ensuite auprès du débiteur. Mais ce système n'est accessible qu'aux femmes ayant des revenus très bas : bien que vivant dans une précarité importante, beau-

coup sont encore « trop riches » pour pouvoir en bénéficier⁵...

Comme le remarquait très bien, au cours du colloque, Françoise Pissart, directrice de la Fondation Roi Baudouin : « *Jusqu'ici, on a beaucoup parlé des effets du divorce sur les enfants. On s'est peu demandé le prix que cela pouvait avoir pour les femmes elles-mêmes. Sans doute parce qu'il n'y a pas de dérangement pour la société...* » Ce « prix » payé par les femmes explique peut-être le fait que certaines restent encore avec un mari qui les méprise ou se montre violent. Parce qu'être une mère divorcée ne va pas de soi, que la précarité est trop souvent au rendez-vous, que la société, y compris parfois les femmes, vous culpabilise et vous juge...

Des cartes de fidélité à la précarité

Lorsqu'elles travaillent, mais aussi quand elles sont chômeuses ou qu'elles bénéficient d'une aide sociale, les femmes reçoivent trop souvent des « cartes de fidélité à la précarité » : de nombreux pièges – liés à l'organisation de notre société, mais aussi à des décisions politiques – les maintiennent en effet dans une situation précaire...

Majoritaires dans les bas salaires⁶, les emplois précaires (à temps partiel, à durée déterminée, en intérim...), les femmes le sont aussi parmi les chômeurs. En outre, le monde du travail devient de plus en plus dur, dérégulé, avec des condi-



tions difficiles (comme les horaires dits « atypiques »). Et là encore, les femmes en sont les principales victimes, justement à cause de leurs multiples responsabilités : c'est en effet toujours à elles seules qu'il revient de concilier vie professionnelle et vie familiale, comme si les hommes, eux, n'avaient pas d'enfants.

Des pièges au non-emploi

La recherche souligne aussi ce qu'on nomme communément les « pièges à l'emploi », et que Valérie Lootvoet, rédactrice de l'étude, préfère appeler les « pièges au non-emploi ». Cette expression désigne le fait que, quand on vit dans la précarité, (re)trouver du travail fait perdre certaines aides réservées aux personnes ayant des revenus extrêmement faibles. Alors qu'avec le travail, de nouveaux frais apparaissent, comme les transports ou la garde des enfants. Philippe Defeyt, de l'Institut pour un Développement Durable, confirme : « Il n'y a effectivement pas d'avantage économique à passer du non-travail au travail. » Pourtant, contrairement à ce que prétend l'idéologie libérale, ce piège financier n'empêche pas les gens de travailler. « Le scandale, poursuit-il, ce n'est pas l'empêchement de travailler, car les gens travaillent quand même, ou sont forcés

de le faire. Le scandale, c'est que cette situation entraîne des contraintes financières supplémentaires. » Situation particulièrement injuste quand les salaires sont très bas... ce qui est surtout le cas des femmes.

Supprimer le statut de cohabitant

Il n'y a pourtant aucune fatalité à tout cela. Luca Ciccia, du Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, insiste : « Entre 1990 et aujourd'hui,

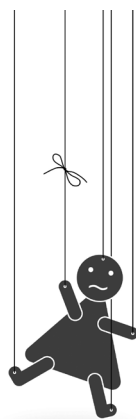
la société belge est devenue plus riche globalement de 40 %. C'est la répartition de cette richesse qui fait problème. Avec les moyens qu'on a, il faut aussi bien exiger l'accès à un emploi de qualité qu'à une sécurité sociale de qualité. Très concrètement, le statut de cohabitant doit être supprimé. » En effet, ce statut, qui touche en grande majorité des femmes, limite de manière injuste les allocations du CPAS et du chômage. Tous ces éléments font dire à Valérie Lootvoet que les femmes, lorsqu'elles travaillent, chôment ou bénéficient de l'aide sociale, reçoivent, d'une certaine façon, des « cartes de fidélité à la précarité »...

Les institutions sont-elles sourdes et muettes ?

Diverses institutions publiques existent pour aider les personnes en difficulté. Mais jouent-elles pleinement et correctement leur rôle ? Pour les participantes à l'étude, c'est trop rarement le cas.

Dans nos pays, une série d'organismes et d'institutions sont là pour accueillir, accompagner et, s'il le faut, venir en aide aux personnes vivant dans la précarité. Mais pour beaucoup de femmes ayant participé à la recherche, ces institutions sont « sourdes et muettes ». Écoute, respect, dignité : voilà ce que les femmes attendent de ces

Au féminin précaire



Au féminin précaire

Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?

« Au féminin précaire - Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui? », le livre édité par Vie Féminine rend compte des résultats de cette étude accomplie avec des femmes en situation précaire.

Ce livre est disponible au prix de 9 euros (+ frais de port). Vous pouvez le commander (en n'oubliant pas de mentionner vos nom, prénom et adresse) par e-mail : secretariat-national@viefeminine.be ou par courrier : Vie Féminine, 111 rue de la Poste à 1030 Bruxelles. Paiement sur le compte de Vie Féminine 799-5500176-84 (communication : livre Au féminin précaire). Infos : 02 227 13 00.

Parcours de femme - Une femme sans papiers : juste le droit de survivre

Qu'y a-t-il de plus précaire qu'une femme précaire ? Une femme sans papiers. Celle qui devait témoigner au colloque n'est finalement pas venue. Trop peur d'être arrêtée, dans un contexte particulièrement répressif. Pour publier son témoignage, nous avons dû gommer non seulement son nom, mais même la région d'où elle vient.

« Je suis arrivée en Belgique en 1998. À cette époque, la situation de mon pays était très difficile au niveau politique. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de venir en Belgique, abandonnant ma vie, mon travail, ma famille et mes amis. En tant que femme en Belgique, je cherche la protection et la sécurité. Par sécurité, j'entends aussi une sécurité sociale. Ou tu vas dans un centre fermé, ou tu prends ta liberté et tu dois l'assumer. Mais cela a ses limites, donc tu travailles dans des conditions difficiles sans sécurité sociale. Et tu entres dans le monde de la précarité. Tu n'as pas droit à un logement, aux soins de santé. Je paie tous les médicaments. La précarité, ça touche même des personnes qui ont étudié. Tu as des boulots comme t'occuper d'enfants, tu gagnes juste assez pour payer ton loyer et manger, peu d'argent pour acheter des vêtements, pour avoir accès à des activités culturelles et pour trouver des formations. Les transports en commun c'est trop cher, l'électricité, l'eau. Et alors on survit, on survit... »

organismes... et qu'elles n'y trouvent guère. Accueil déficient, démarches compliquées et parfois coûteuses, non-respect de droits qu'elles sont obligées de quémander ou de réclamer avec force : la confrontation est difficile.

Un exemple parlant est celui de la justice. Dans les cas de violence conjugale, relatent certaines participantes, les policiers, les magistrats ou les avocats ont parfois une attitude de « complicité masculine » qui les amène à se montrer solidaires envers le mari.

Toujours devoir prouver

En ce qui concerne le CPAS également, les griefs sont nombreux. Ils portent notamment sur l'obligation

de devoir toujours « prouver » ses difficultés pour recevoir une aide dans un « État social actif » plus soucieux de sanctionner que d'apporter un réel soutien. Pourtant, comme le dit Anne Herscovici, ex-présidente du CPAS d'Ixelles, « une même législation peut mener à des pratiques fort différentes. On peut accueillir avec humanité, ce qui commence par l'organisation matérielle de la salle d'attente et le souci de ne pas laisser attendre les gens trop longtemps, de ne pas les renvoyer d'un coin à un autre... »

Des droits inaccessibles

Pour les femmes en situation précaire, la confrontation avec le monde extérieur passe aussi par la nécessité de se loger, de se soigner, sans oublier un point important de cette

dignité revendiquée : l'accès à la culture. Or la concrétisation de ces droits pourtant fondamentaux relève, pour beaucoup, d'un difficile combat. L'étude en donne bien des exemples : propriétaires récalcitrants à l'idée de louer à une « femme seule » (si elle a des enfants, c'est pire encore) ; impossibilité de se soigner, faute d'argent ; difficulté d'organiser une sortie par manque de moyens de transport le soir... Les femmes dénoncent aussi l'absence, à la télévision publique, d'émissions concernant leur histoire, leur condition, leurs droits...

Cet article est une synthèse du dossier paru dans la revue Axelle n° 94 (décembre 2006).



(1) Cette étude est publiée sous le titre *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, éd. Vie Féminine 2006. Cf. encadré p.16

(2) Philippe Defeyt, Institut pour un Développement Durable ; Annette Perdaens, Observatoire de la Santé et du Social ; Anne Herscovici, ex-présidente du CPAS d'Ixelles ; Françoise Pissart, directrice de la Fondation Roi Baudouin ; Luca Ciccio, Collectif Solidarité Contre l'Exclusion.

(3) *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, p. 14.

(4) En 2005, on comptait, parmi les chefs de famille monoparentale, 311.600 femmes pour 58.500 hommes.

(5) Plafond de 1.175 euros nets par mois plus 56 euros par enfant à charge.

(6) Il existe toujours une différence de l'ordre de 15 % entre les salaires des hommes et ceux des femmes.

(7) Accès à un logement social, à des remboursements plus importants pour les soins de santé, à une aide pour payer les factures d'énergie...